



INFORMATIONS GENERALES

La semaine de la presse et le droit à l'information

Le droit à l'information

Que dit la CIDE ?

L'Unicef et la relation des jeunes aux médias

L'éducation aux médias

Dans les programmes scolaires

Les objectifs pédagogiques du dossier

L'Unicef France et l'actualité des droits de l'enfant

Présentation de l'équipe de rédaction

Présentation du magazine « Les Enfants du monde »

ACTIVITES ET PISTES PEDAGOGIQUES

Décrypter l'information (compétence transversale)

Aider les enfants à prendre de la distance par rapport aux médias

Accompagner les enfants dans la lecture/l'écoute des médias

Lire la presse (compétence générale)

Se repérer dans un journal

Comprendre l'organisation de la une d'un journal

Comprendre l'organisation d'une page de journal

Comprendre un article de journal

Rédiger un article de journal

DOCUMENTS



Les documents fournis (à télécharger)

Les autres sources d'information

INFORMATIONS GENERALES

La semaine de la presse et le droit à l'information

Le droit à l'information

Dans le cadre de la « Semaine de la presse et des médias dans l'école », le magazine « **Les Enfants du monde** » (publié par l'Unicef) est distribué gratuitement aux établissements scolaires.

L'Unicef a décidé de s'associer à cet événement en proposant un dossier pédagogique aux enseignants. Une manière de les aider à sensibiliser leurs élèves aux **droits de l'enfant** en France et dans le monde à travers la presse écrite.

L'éducation aux médias est une illustration du **droit à l'information**. Pour l'Unicef, comme pour la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), des enfants bien informés sont de futurs citoyens conscients des enjeux du monde qui les entoure.

L'éducation aux médias participe de **la formation du citoyen** et permet de développer chez les élèves leur esprit critique sur le monde. A travers les médias, les élèves sont informés des enjeux de développement des pays pauvres et des conditions de vie des enfants dans le monde. Informés, sensibilisés, ils peuvent avoir envie d'agir et d'en parler autour d'eux.



L'Unicef est le **Fonds des Nations unies pour l'enfance**. C'est une organisation qui vient en aide aux **enfants** les plus défavorisés **partout dans le monde**, et surtout dans les **pays les plus pauvres**.

L'Unicef agit partout dans le monde pour faire respecter **les droits des enfants** : le droit d'être soigné, le droit de manger suffisamment pour grandir en bonne santé, le droit d'être protégé contre la violence, le droit de ne pas faire la guerre, le droit d'aller à l'école...

Ces droits sont garantis par un texte international : la **Convention internationale des droits de l'enfant**, dans lequel l'Unicef est cité comme l'organisation chargée de veiller au respect des droits de l'enfant.

Que dit la CIDE ?

« Les États parties reconnaissent l'importance de la fonction remplie par les médias et veillent à ce que l'enfant ait accès à une information et à des matériels provenant de sources nationales et internationales diverses, notamment ceux qui visent à promouvoir son bien-être social, spirituel et moral ainsi que sa santé physique et mentale. »

Article 17 de la CIDE.

L'Etat garantit l'accès de l'enfant à une information et à des matériels provenant de sources diverses et encourage les médias à diffuser une information qui présente une utilité sociale et culturelle pour l'enfant. L'Etat prend des mesures pour protéger l'enfant contre les matériels nuisibles à son bien-être.

L'Unicef et la relation des jeunes aux médias

La relation des jeunes aux médias, le fait de les tenir informés en leur fournissant une information adaptée, est l'une des préoccupations de l'Unicef, qui soutient des opérations comme « La journée internationale radio/tv en faveur des enfants » par exemple.

http://www.unicef.org/french/videoaudio/video_icdb.html

<http://uniceficdb.wordpress.com/>

Le droit à l'information est directement lié au **droit à la participation des jeunes** qui est un principe fondamental de la CIDE. Le droit à la participation comprend la liberté d'expression et la liberté de penser (articles 12, 13, 14, 15 de la CIDE). C'est pourquoi l'Unicef soutient les opérations éducatives et citoyennes encourageant le droit à la participation des jeunes comme « Le Parlement des enfants ».

<http://www.parlementdesenfants.fr/>

L'éducation aux médias

Dans les programmes scolaires

L'éducation aux médias fait partie des **apprentissages fondamentaux** et est inscrite dans les programmes scolaires (« Socle commun de connaissances et de compétences » à maîtriser au terme de l'instruction obligatoire : ensemble de connaissances et de compétences à maîtriser à la fin du collège).

L'éducation aux médias dans le 1^{er} degré

Depuis juillet 2006, l'éducation aux médias figure dans le socle commun de connaissances et de compétences que tout élève doit maîtriser en fin de scolarité obligatoire.

Socle commun de connaissances et de compétences/ Décret n°2006-830 du 11-7-2006

"Le socle commun s'organise en sept compétences. [...] Chaque grande compétence du socle est conçue comme une combinaison de connaissances fondamentales pour notre temps, de capacités à les mettre en œuvre dans des situations variées, mais aussi d'attitudes indispensables tout au long de la vie, comme l'ouverture aux autres, le goût pour la recherche de la vérité, le respect de soi et d'autrui, la curiosité et la créativité. Le socle commun s'acquiert progressivement de l'école maternelle à la fin de la scolarité obligatoire. Chaque compétence qui le constitue requiert la contribution de plusieurs disciplines et, réciproquement, une discipline contribue à l'acquisition de plusieurs compétences. [...] Afin de prendre en compte les différents rythmes d'acquisition, les écoles et les collèges organiseront un accompagnement adapté : études surveillées, tutorat, accès aux livres, à la culture et à internet..."

► **1^{er} pilier : La maîtrise de la langue française**

Savoir lire, écrire et parler le français conditionne l'accès à tous les domaines du savoir et l'acquisition de toutes les compétences...

► **4^e pilier : La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication**

La culture numérique implique l'usage sûr et critique des techniques de la société de l'information. Il s'agit de l'informatique, du multimédia et de l'internet, qui désormais irriguent tous les domaines économiques et sociaux.

Ces techniques font souvent l'objet d'un apprentissage empirique hors de l'école. Il appartient néanmoins à celle-ci de faire acquérir à chaque élève un ensemble de compétences lui permettant de les utiliser de façon réfléchie et plus efficace.

Les connaissances et les capacités exigibles pour le B2i collège (Brevet informatique et internet) correspondent au niveau requis pour le socle commun. Elles sont acquises dans le cadre d'activités relevant des différents champs disciplinaires.

► **6^e pilier : Les compétences sociales et civiques**

Il s'agit de mettre en place un véritable parcours civique de l'élève, constitué de valeurs, de savoirs, de pratiques et de comportements dont le but est de favoriser une participation

efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa liberté en pleine conscience des droits d'autrui, de refuser la violence...

<http://www.educnet.education.fr/dossier/education-aux-medias/interet-educatif/place-dans-le-systeme-educatif>

L'éducation aux médias dans le 2nd degré

Dans les établissements du second degré, l'éducation aux médias repose principalement sur la volonté d'aider les élèves à développer leur jugement et leur esprit critique et citoyen.

Les activités et supports proposés permettent de se familiariser avec les langages médiatiques et d'axer la réflexion sur ce thème de prédilection qu'est la liberté de la presse. Les enseignants documentalistes, les professeurs de français et d'histoire géographie sont les plus nombreux à s'impliquer dans l'éducation aux médias et, plus d'une fois sur deux, leur intervention au sein de la classe est conjointe.

La presse écrite, quotidienne, nationale et payante est utilisée en priorité, mais, de manière générale, les professeurs restent demandeurs de plus d'outils, de supports et de conseils d'utilisation pédagogique des médias, nécessaires selon eux pour optimiser ces effets qu'ils constatent le plus souvent chez leurs élèves : découverte de la diversité de la presse et ouverture sur le monde.

<http://www.education.gouv.fr/cid23163/l-education-aux-medias-dans-le-second-degre.html>

Les objectifs pédagogiques du dossier

Ce dossier pédagogique propose aux enseignants d'éduquer leurs élèves aux médias au regard des droits de l'enfant (à partir du magazine « Les Enfants du monde »).

Eduquer aux médias, c'est accompagner les enfants dans la lecture/l'écoute des médias, décrypter avec eux les images et leur permettre de prendre de la distance avec les informations qu'ils reçoivent.

Les objectifs généraux du dossier :

- Le droit à l'information (mise en pratique)
- L'éducation au développement et à la solidarité internationale via la presse écrite

Les objectifs spécifiques :

- Décrypter l'information (compétence transversale)
- Lire la presse (compétence générale)
- Se repérer dans un journal
- Comprendre un article de journal
- Rédiger un article de journal

L'Unicef France et l'actualité des droits de l'enfant

Présentation de l'équipe de rédaction

À l'Unicef France, une journaliste reporter d'images et des rédacteurs web sont chargés de relayer l'information relative aux droits de l'enfant en France et dans le monde : de la porter à la connaissance du grand public en la diffusant dans différents médias.

L'information à l'étranger arrive via des contacts situés dans les bureaux de terrain dans les pays en développement, mais également des comités nationaux de l'Unicef (un dans chaque pays).

Les journalistes sont amenés régulièrement à se rendre sur le terrain pour réaliser des reportages, comme récemment en Haïti.

L'information en France provient de sources diverses : nationales et locales, notamment des comités départementaux et des « Villes amies des enfants » de l'Unicef.

D'autre part, l'Unicef publie des rapports rendant compte des conditions de vie des enfants en France et dans le monde et un magazine « Les Enfants du monde ».

Présentation du magazine « Les Enfants du monde »

Année de création : 1965

Editeur : Unicef France

Périodicité : trimestrielle

Prix : 4 euros

Nombre d'abonnés : 1029

Nombre de pages : 8

Tirage : 550 000 exemplaires

Equipe de rédaction :

Directeur de la publication : Jacques Hintzy

Directrice éditoriale : Bénédicte Jeannerod

Responsable de la rédaction : Yasmine Hamdi-Chekour

Coordination : Carine Spinosi

Mise en pages: en coordination avec Carine Spinosi, la société Sequoiaetc

Comité de rédaction : Bénédicte Jeannerod, Yasmine Hamdi, Ann Avril, Carine Spinosi, Bénédicte Roger, Reine Adelaïde

ACTIVITES ET PISTES PEDAGOGIQUES



- Le magazine « Les Enfants du monde » (mars 2010)
- Les chiffres et statistiques clés en matière de droits de l'enfant
- Les dates clés en matière de droits de l'enfant
- Le lexique des droits de l'enfant
- Les articles à rechercher sur les sites de l'Unicef

Décrypter l'information (compétence transversale)

Accompagner les enfants dans la lecture/l'écoute des médias

L'enfant, tout comme les adultes est cerné par les médias : presse écrite, presse télévisuelle, Internet, radio, vidéo... C'est encore plus vrai en période de crise ou de catastrophe comme c'est le cas avec le tremblement de terre en Haïti. Comme ces messages visuels et sonores sont plus souvent « imposés » à l'enfant que choisis, il est important de l'accompagner et de lui expliquer ce qu'il voit ou entend.

Pour les tout petits, il est fortement conseillé de limiter leur exposition aux médias. Pour les plus grands, accompagner les enfants dans la lecture et l'écoute des médias, c'est leur donner les clés pour mieux comprendre la situation et le monde dans lequel ils vivent.

Aider les enfants à prendre de la distance par rapport aux médias

Les médias sont sources d'informations, mais pas seulement. Les messages qu'ils délivrent ne sont jamais neutres.

Dans le cas de la presse écrite, le langage utilisé est un langage précis qui vise une cible en particulier.

Dans le cas de l'image, souvent, elle n'est pas le simple reflet de la réalité, elle en est une représentation. Cette différence, un enfant ne la perçoit pas.

Les jeunes enfants n'ont pas la distance nécessaire pour juger d'une situation humaine difficile et s'ils voient par exemple des enfants sous des décombres, ils vont pouvoir penser que cela peut leur arriver. Il est important de leur resituer le contexte (géographique notamment) qu'une image prise sur le vif ne permet pas toujours de faire. Ainsi les images ne sont pas éducatives en soi, elles provoquent surtout la sensibilisation chez l'enfant et l'adulte. C'est pourquoi il est important de les décrypter avec lui s'il s'est trouvé « mal à l'aise » devant l'une d'entre elles.

Lire la presse (compétence générale)

1/ Observer les caractéristiques du journal :

- le nom du journal
- les différentes parties de la une du journal
- le nombre de pages, le format, le type d'impression (couleurs ou noir et blanc...)

2/ Activité de repérage global :

- repérer la structure du journal (articles, rubriques...)
- repérer les informations importantes (gros titres et dossiers spéciaux)
- repérer les différents types d'images (photographies, schémas, dessins)

2/ Activité de repérage dans un article :

- repérer les différentes parties d'un article : titre, accroche, développement, conclusion...
- repérer les mots importants et difficiles et chercher leurs définitions

3/ Adopter un comportement de lecteur « critique » :

- essayer de formuler un avis personnel sur le sujet abordé dans un des articles
- comprendre le rôle des images d'information (par opposition aux images illustratives)
- comprendre qu'une photo est une représentation de la réalité

Le repérer dans un journal

Comprendre l'organisation de la une d'un journal

The image shows the cover of the magazine 'les enfants du monde' with several callout boxes pointing to specific elements:

- La signature de l'Unicef**: Points to the text 'unissons-nous pour les enfants' and the UNICEF logo.
- Titre du magazine**: Points to the main title 'les enfants du monde'.
- Sous-titre du magazine**: Points to the subtitle 'le magazine de tous ceux qui agissent pour l'Unicef'.
- Périodicité du magazine et prix**: Points to the text 'unicef france n° 183 / Mars 2010 3e trimestre €'.
- Editeur**: Points to the text 'www.unicef.fr'.
- Dossier spécial développé dans le magazine.**: Points to the article title 'BURKINA FASO MIMIE MATHY au chevet des enfants malnutris'.
- Mise en avant d'autres articles par leurs titres en une du magazine.**: Points to the article titles 'SPÉCIAL HAÏTI L'urgence face au chaos P.2' and 'URGENCES Rapport action humanitaire 2010 P.67'.

The cover features a photograph of a woman with white hair holding a young child's hand. The background is blue with white and yellow text.

Urgences

Rapport Action humanitaire 2010

Titre et sous-titre de la page

Titre de l'article

28 pays au bord de la crise humanitaire

Chapeau de l'article : pose le contexte et résume le sujet de l'article ; il sert également à interpeller le lecteur.

Janvier 2010, alors que notre Rapport annuel sur l'action humanitaire est sous presse, un terrible tremblement de terre dévaste Haïti. Ce désastre rappelle pourquoi l'aide d'urgence de la communauté internationale est essentielle pour permettre aux victimes de se relever et rebâtir leur vie.

Dans son rapport publié le 4 février, le Fonds des Nations unies pour l'enfance demande plus d'un milliard de dollars pour aider les enfants et les femmes dans les situations d'urgence. En 2009, le monde a connu une succession d'urgences à grande échelle dans toute l'Asie du Sud-est, dans la Corne de l'Afrique, ainsi qu'une grave insécurité allant de pair avec des difficultés d'accès aux populations en Afghanistan et au Pakistan. 2009 célèbre les 20 ans des droits de l'enfant. Mais les menaces liées au changement climatique, la crise financière, le ralentissement économique mondial et la hausse historique des prix alimentaires ont direc-

Interview d'un acteur de terrain : pour apporter un témoignage, en complément de l'article.

3 questions à... Thomas Davin, responsable des urgences du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord

De quoi le rapport annuel de l'Unicef au Soudan est-il le principal message ? Pourquoi sommes-nous dans une situation de crise ?
Le sud du pays souffre d'une insécurité, des enfants soldats, d'attaques par des groupes armés, de déplacements de personnes et de réfugiés à cause de combats incessants, de sécheresses par de prochaines élections locales et par le pouvoir. Nous voudrions connaître toute la population de l'État de la paix : campagnes de vaccination, réhabilitation des centres de santé, fourniture de matériel scolaire, etc. D'urgence est d'identifier, il faut agir rapidement. Pourtant, le sud du Soudan bénéficie seulement de 30 % du budget qui lui était consacré il y a trois ans. C'est

une « urgence d'urgence » sur laquelle il n'est pas facile de mobiliser des fonds.
Quelle est l'action de votre organisation au Soudan ? Pourquoi les efforts accomplis - former plus de 100 000 personnes à l'eau potable - n'ont pas été suffisants pour régler le problème de la nutrition de l'enfant, souligner la malnutrition.
Qu'en pensez-vous, après 2009 ?
En mars 2009, 1,5 ONG internationales ont été suspendues au nord-est du gouvernement soudanais, ce qui a profondément affecté les opérations humanitaires. Tout en se mobilisant pour le retour des ONG internationales, nous nous sommes efforcés

de répondre aux besoins les plus urgents mais de nombreuses zones font face à une absence totale de services de soins. Une absence qui a entraîné la mort de milliers de personnes et d'un million d'enfants de moins de 5 ans et 200 000 femmes en couches. En 2010, notre organisation jouera un rôle crucial pour renforcer la coordination et la mise en œuvre d'un secours. Le renforcement des capacités des partenaires nationaux contribuera à améliorer majoritairement les services de soins que nous pourrions apporter.

URGENCE AU SOUDAN ▼



Des photographies illustrent les principales situations d'urgence du rapport.

Les photographies sont légendées : les légendes font la synthèse de la situation illustrée et proposent une autre lecture de l'article.

Comprendre un article de journal

Lire cet article et répondre aux questions.

Urgences

Rapport Action humanitaire 2010

28 pays au bord de la crise humanitaire



Janvier 2010, alors que notre Rapport annuel sur l'action humanitaire est sous presse, un terrible tremblement de terre dévaste Haïti. Ce désastre rappelle pourquoi l'aide d'urgence de la communauté internationale est essentielle pour permettre aux victimes de se relever et rebâtir leur vie.

Dans son rapport publié le 4 février, le Fonds des Nations unies pour l'enfance demande plus d'un milliard de dollars pour aider les enfants et les femmes dans les situations d'urgence. En 2009, le monde a connu une succession d'urgences à grande échelle dans toute l'Asie du Sud-est, dans la Corne de l'Afrique, ainsi qu'une grave insécurité allant de pair avec des difficultés d'accès aux populations en Afghanistan et au Pakistan. 2009 célébrait les 20 ans des droits de l'enfant. Mais les menaces liées au changement climatique, la crise financière, le ralentissement économique mondial et la hausse historique des prix alimentaires ont direc-

tement affecté la vie de dizaines de millions d'enfants. Le rapport cible 28 pays en situation d'urgence qui nécessitent un soutien exceptionnel, et pointe 4 crises majeures, au Soudan, en République démocratique du Congo, au Pakistan et au Zimbabwe. Afin que les promesses de la Convention internationale des droits de l'enfant soient tenues, il va falloir déployer des efforts encore plus vastes en ce qui concerne nos actions humanitaires, souvent rendues plus difficiles en raison de la complexité des pays dans lesquels nous opérons. L'appel de notre organisation doit être entendu. Il est essentiel pour soutenir notre aide et pour que les enfants restent au cœur des débats politiques et de l'action humanitaire. ■

1/ Quel est le sujet de cet article ?

2/ Combien de pays sont concernés et pourquoi ?

3/ Quelle est la problématique de l'article ?

4/ Comment l'Unicef y répond ?

Rédiger un article de journal (presse écrite ou blog)



À partir des **documents fournis** (chiffres et statistiques, dates et articles), construire un article de journal sur les droits de l'enfant.

La question des sources est essentielle dans le journalisme, quel que soit le média utilisé. Les sources doivent être vérifiées et fiables. En effet, les médias doivent porter à la connaissance du grand public des éléments d'information sûrs.

Ainsi, pour rédiger un article sur les droits de l'enfant, il faut au préalable se documenter, collecter des informations (dates, chiffres, statistiques, articles) et connaître le vocabulaire lié à ce sujet.

1/ Faire au préalable une recherche par mots-clés sur les **différents sites de l'Unicef**.

2/ Consulter les différents documents fournis.

3/ Choisir un thème à traiter (la situation des enfants en Haïti par exemple).

4/ Construire la structure de l'article (les grands axes/informations importantes).

5/ Rédiger l'article et le relire.

6/ Publier l'article : ne pas hésiter à laisser un commentaire sur le **blog de l'Unicef**

Education pour poster l'article et nous permettre de le publier.

<http://lewebpedagogique.com/unicef-education/>

DOCUMENTS

Les documents fournis (à télécharger)



- Le magazine « Les Enfants du monde » (1^{er} trimestre 2010)
- Les chiffres et statistiques clés en matière de droits de l'enfant
- Les dates clés en matière de droits de l'enfant
- Le lexique des droits de l'enfant
- Les articles à rechercher sur les sites de l'Unicef

Les autres sources d'information

Pour en savoir plus sur l'Unicef et les droits de l'enfant :

- Consultez le site de l'Unicef France : www.unicef.fr
- Consultez le site « La Voix des jeunes » : www.unicef.org/voy/french
- Consultez le site de l'Unicef international : www.unicef.org
- Consultez le site de l'Unicef Education : www.unicef.fr (rubrique « Education »)
- Consultez le site « Défense de ne pas agir » : www.jeunes.unicef.fr
- Consultez le blog de l'Unicef Education : <http://lewebpedagogique.com/unicef-education/>

Pour en savoir plus sur la presse et les médias :

- <http://scoop.demarque.com/>
- <http://www.milanpresse.com/fais-ton-journal/index.html>
- <http://www.clemi.org/fr/ressources/lexique>
- <http://www.mag-momes.net/quizhispresse.htm>
- <http://www.linternaute.com/histoire/categorie/15/a/1/4/histoiredesmedias.shtml>